



COLIS OU REPAS DE FIN D'ANNÉE 2026

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouverons cet hiver avec le traditionnel et convivial repas des aînés.

Il se déroulera le **samedi 9 janvier 2027 à 12h00 à la Maison du Temps Libre.**

Nous vous proposons donc de **choisir** entre ce repas et le colis de fin d'année.

A noter : l'âge requis pour bénéficier du colis ou du repas est désormais fixé à 68 ans (personnes nées avant le 1er janvier 1959).

NB pour le repas : participation de 30€ pour les conjoint.es âgés de moins de 68 ans domiciliés à Rochechouart.

Attention : notez bien que pour bénéficier du colis ou du repas des aînés, il est toujours nécessaire de s'inscrire !

BULLETIN D'INSCRIPTION REPAS OU COLIS DE FIN D'ANNÉE 2026

Personnes de plus de 68 ans (nées avant le 1er janvier 1959) demeurant sur la commune de Rochechouart

*repas : conjoint.es âgés de moins de 68 ans domiciliés à Rochechouart ; participation : 30 €

Les inscriptions sont obligatoires pour tous (même pour ceux inscrits les années précédentes) à l'aide de ce coupon réponse à déposer ou retourner au

CCAS, Mairie - place du Château - BP 4 - 87600 ROCHECHOUART

☐ Je désire bénéficier du repas des aînés, le samedi 09 janvier 2027 à 12h00, à la MTL

☐ J'inscris mon/ma conjoint.e âgé.e de moins de 68 ans

ou

☐ Je désire bénéficier du colis de fin d'année à domicile

NOM de NAISSANCE

PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

EPOUSE

NUMÉRO DE TEL

Si vous vous inscrivez pour la première fois, merci de joindre une pièce d'identité et un justificatif de domicile

DATE LIMITE
de retour des inscriptions

Vendredi
20 Novembre 2026

